

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 JUIN 2026 A 18 H 30

Présents : M. Jean-Charles DALLOZ, M. Thierry DEGEORGE, M. Eric DANJEAN, M. Raphaël JULLIARD, Mme Marie-Christine LACROIX, Mme Sophie LACROIX, Mme Claire SAURAT, Mme Fernanda TEIXEIRA ;

Absents excusés : Mme Catherine CAMPANINI pouvoir à Mme Marie-Christine LACROIX - M. Pascal LAURY pouvoir à Jean-Charles DALLOZ ;

Absent : M. Bastien ODOBEZ - M. Raphaël JULLIARD départ à 19h 40

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine LACROIX

I – Approbations des 2 derniers procès-verbaux des séances précédentes : à l'unanimité ;

II- Points sur la situation ONF :

Thierry DEGEORGE informe qu'il aura rendez-vous avec l'agent de l'ONF, le mercredi 17 juin 2026. Il sera remis la convention pour la coupe de résineux sur les coupes 7,8,9 et 10 à Chanon. Des questions concernant la gestion des bois non soumis à ONF seront évoquées.

III – Piste forestière :

Après échange avec la sous-préfecture et le lieutenant-colonel FREDY, commandant du SDIS du JURA, le conseil municipal a décidé d'effectuer une étude plus complète pour réaliser une piste de défense incendie pour la protection complète de l'accès ouest du village. Dans l'état, les travaux de la piste allant de la station de pompage jusqu'au lieu-dit SIARD sont différés.

IV – Etude énergétique des bâtiments communaux :

Thierry DEGEORGE propose au conseil municipal une étude de rénovation énergétique des bâtiments communaux et d'installation de production photovoltaïque d'électricité avec le concours du SIEDEC du Jura. Il est mandaté pour effectuer ces démarches.

V- CDD ménage et gestion de la salle polyvalente :

Le Maire rappelle que le CDD de Mme KAPTAN Hayriye arrive à échéance le 03 juillet 2026, pour le poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux : mairie – école – salle polyvalente, et gestion des locations de la salle polyvalente. Mme KAPTAN donne entière satisfaction dans l'exercice des fonctions, le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer la reconduction du CDD d'un an, jusqu'au 03 juillet 2027 et cela sans interruption pour juillet et août de cette année.

19h 40 – Départ de M. Raphaël JULLIARD ;

VI- Devis piscine : dans le cadre du cycle de natation des scolaires, le Maire présente un devis pour 3 sorties à la piscine de Bellecin d'un montant de 750€ TTC. Le Maire précise que comme chaque année scolaire, les entrées de la piscine et le transport sont partagés entre les 3 communes du RPI ;

VII – Référent « ambroisie » :

Le conseil municipal décide de nommer Raphaël JULLIARD, référent de la commune pour l'ambroisie.

VIII- Courriers divers :

- 1) Le maire donne lecture de différents courriers reçus.
- 2) Concernant le projet d'achat du lac de Chanon, les négociations sont en cours.

IX – Questions diverses :

1) Dans le cadre de la fongibilité des crédits, le Maire informe de la décision modificative N° 1 sur le budget COMMUNE, concernant un remboursement de trop perçue de taxe d'aménagement il y a lieu d'augmenter l'article correspondant de 490€ et de diminuer du même montant l'article 2158 installation, matériel et outillage techniques.

2) Les élus décident à l'unanimité d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour le montant de 100 € par an.

3) Le Maire fait part d'un courrier de la crèche municipale de Lavans les St Claude, intitulée « La Rainette » pour l'accueil d'un enfant de la commune. A ce titre il est proposé la signature d'une convention de participation des frais de fonctionnement à raison de 20% sur le tarif des familles concernées à partir des heures réalisées durant l'année en cours.

Le Conseil Municipal à l'unanimité estime que tous les services de cantine - garderie sont présents sur la commune et décide de ne pas autoriser le Maire à signer cette convention de participation.

4) Le Maire donne lecture d'un courrier des commerçants de Moirans en Montagne : boucherie « Chez Florian et Orlane » concernant l'avis des élus sur un projet d'installation d'un camion magasin de boucherie itinérante à partir de septembre prochain.

Le Conseil Municipal est favorable à votre projet à condition que le jour de passage ne soit pas le jeudi, passage d'une commerçante ambulante existante.

5) Le Maire rappelle l'arrêt du réseau cuivre au 31 01 2027. A ce jour plusieurs logements sont éligibles à la fibre mais ne sont actuellement pas raccordés. A compter de cette date les logements concernés n'auront plus de téléphone.

Il est conseillé de contacter rapidement BFC Fibre (partenaire d'Orange) pour demander le raccordement.

6) Le Maire rappelle l'enquête publique pour le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Le commissaire enquêteur sera à la mairie de notre commune le jeudi 18 juin 2026 de 14h 30 à 16h 30 et le jeudi 25 juin 2026 de 10h à 12h. Chaque habitant peut venir noter ses remarques dans le registre d'enquête lors de la présence du commissaire enquêteur ou aux horaires d'ouverture de la mairie ou sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/7302/> ou sur l'adresse mail : enquete-publique-7302@registre-dematerialise.fr jusqu'au vendredi 03 juillet 2026 à 19h.

7) Le Maire informe que des travaux sont à prévoir au chemin des Fontaines, l'entreprise Pascal GUILLEMIN sera contacté.

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance

Marie-Christine LACROIX



Le Maire,

Jean-Charles DALL'OLZ

